

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
23 JUIN 2011

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie le 23 juin 2011 à 18 h 30 sous la présidence de Mme BOUGIS, Maire.

Étaient présents : M. LAUNEY, M. SAILLARD, Mme CHATEL, M. LECARPENTIER, Adjoint; Mme DUCHEMIN, M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, , M. BAMEUL, M. LE FORESTIER, M. BAILLEUL
Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s):, Pierre PICHON

Absent(s) non excusé(s): Corine BEAUGÉ

Secrétaire de séance : Michel BAMEUL

ZONE LOGEMENTS

• **Résultat des offres pour la maîtrise d'oeuvre**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 juin dernier. Sur six dossiers parvenus, deux ont retenu l'attention : des membres. Ces cabinets ont été reçus Lundi 20 afin qu'ils présentent respectivement leur esquisse d'aménagement de la future zone logements. Des précisions restant néanmoins à fournir, l'assemblée ne se prononce pas

• **Finalisation du rachat des terrains à l'EPFN.**

Le prix de cession des terrains à la commune, en portage à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, s'établit à **221 795.45 € TTC** pour 25 240 m². Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à régulariser la vente en l'étude de Maître Hervieu.

La **superficie totale de la zone logements en propriété**, après la transaction s'élèvera donc à **4 ha 48ca 60a**

APPARTEMENT DU PORCHE

Après avoir visiter le logement du porche, en finition de réfection, le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe le loyer à **480 €** mensuel. Les travaux devraient être achevés pour le 1^{er} août.

INFORMATIONS DIVERSES

• **Demande de subvention**

Considérant la demande, le Conseil Municipal accorde à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de **828 €** à l'Etoile Sottevastaise pour l'achat de blousons de pluie

• **Remerciements**

Des anciens combattants pour l'acquisition d'un nouveau drapeau financé par la commune. Le Conseil Municipal souhaite que l'ancien drapeau soit conservé en Mairie, dans l'actuelle vitrine de la salle du conseil avec le précédent.

• **divers**

- Certains membres déplorent l'attitude de quatre cultivateurs qui ont fait pression afin de récupérer **l'herbe de la zone** d'activités après avoir été informés qu'elle était destinée à un autre habitant de la commune. Ce dernier a été le seul à en demander la coupe pour en faire du foin. Pour éviter tout conflit, Mme le Maire et les adjoints ont décidé ensuite de la partager aux dits cultivateurs. Une explication était donc nécessaire, en espérant que les parcelles soient bien fauchées en temps.

- Acceptation devis Voiries Service pour **l'entretien ponctuel des caniveaux** du bourg par balayage mécanique : **517 € TTC**

- Une **convention de vente d'herbe** sera établie au profit de M. Lebrault pour la parcelle B154 aux mêmes conditions tarifaires que les autres vente d'herbe en cours. Pour information, celui-ci à résilier le bail CCAS de la parcelle B141.

- Festivités de Juillet :

Le Conseil Municipal tient à soutenir l'Amicale des Parents d'Elèves en mettant à disposition la salle de l'Elan Rural et en finançant la sonorisation et la Sacem, pour le bal du 13 juillet, dont la recette sera entièrement versée au profit des enfants des écoles. De même, la commune a fait l'acquisition comme les années passées, des bâtons lumineux que l'association vendra pour la retraite aux flambeaux.

- Jean-Pierre TOLLEMER propose de **remplacer le chêne** de la placette à l'occasion des 1 100 ans de la Normandie.

- Afin de répondre aux demandes d'utilisatrices, les **douches du gymnase** seront, sur une partie, isolées par cloisonnements.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 7 juillet à 18h30

Le Maire,
Françoise BOUGIS